



Accord-cadre pour Droits de disposition ("Tickets") du cahier des charges APETRA/2022/2

Coûts additionnels que le Contractant peut compter à APETRA ou son Command en cas d'une Livraison de Produits à Livrer pendant l'Exercice d'Option lors d'une Crise d'approvisionnement
(calculé conformément l'article 6.b "Prix d'achat pour Produits à Livrer", c. "Coûts additionnels" de l'accord-cadre pour Droits de disposition ("Tickets").

2023

Service	Unité	Coût par unité
CHARGEMENT D'UN NAVIRE DE MER	EUROS/TONNE	€ 0,83
CHARGEMENT D'UNE BARGE	EUROS/TONNE	€ 0,95
CHARGEMENT D'UN WAGON-CITERNE (TRAIN)	EUROS/TONNE	€ 3,38
CHARGEMENT D'UN CAMION-CITERNE (TRUCK)	EUROS/TONNE	€ 1,75
CHARGEMENT D'UN PIPELIGNE	EUROS/TONNE	€ 0,73
TANKTRANSFER	EUROS/TONNE	€ 0,94
COLORATION	EUROS/TONNE	€ 0,64
ADDITIVATION	EUROS/TONNE	€ 1,0,9
HEURES SUPPLEMENTAIRES	EUROS/HEURE	€ 75,10
DIMACHE - JOURS FEVRIER	EUROS/HEURE	€ 125,89